



Caps'9



Conditions générales

« NO LIMIT BASKETBALL 2020 » avec CELINE DUMERC à Bourg de Péage (26300) Drôme.

1. INSCRIPTION

- La démarche d'inscription est totalement dématérialisée, le règlement de l'acompte se fera grâce à une solution de paiement sécurisée en ligne.
- Deux options seront possibles.
 - o Règlement de l'acompte de 200 euros par carte bancaire.
 - Ou
 - o Règlement d'un acompte de 50 euros par carte bancaire, si en complément vous bénéficiez d'une aide CAF, CE ou si vous souhaitez régler avec des chèques vacances ANCV.

Dès que l'inscription est validée, vous vous engagez à :

- Régler toute somme due à notre association.
- Assumer les frais supplémentaires qui seraient engagés pour votre enfant (médical, transport, dégradations, ...).

L'inscription ne sera pas prise en compte sans le règlement joint. La confirmation de votre inscription vous parviendra par mail.

Notre séjour est agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, accueil de mineurs. Nous sommes habilités à recevoir des aides de votre caisse d'allocations familiales (CAF), sous réserve que votre caisse locale accepte les séjours sportifs. Nous acceptons aussi une aide de financement de votre comité d'entreprise ou tout autre organisme. Toute somme non réglée par votre CAF ou votre C.E restera à votre charge et vous sera réclamée.

Le nombre de participantes en internat est limité à 150 stagiaires internes.

La date limite de pré-inscription est le 20 Juin 2020.

Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée, dans la limite des places disponibles.

2 – CONDITIONS FINANCIERES

Les frais de participation comprennent :

Hébergement en chambre de 2 à 4 joueuses maximum, lit individuel, les draps sont fournis par l'hébergeur. Le petit déjeuner est pris sur place.

La restauration sera assurée par le restaurant « A la Bonne Heure » situé à proximité du complexe Vercors. Chaque menu respectera les repères nutritionnels prévus dans le Programme National Nutrition Santé (PNNS). Fruits, légumes, protéines et produits laitiers seront donc au rendez-vous. Le menu proposé est composé du buffet d'entrées, du buffet de desserts ainsi que d'un plat du jour au choix

Ou par le restaurant scolaire « Les Maristes », groupe Elios à Bourg de Péage.

Participation au programme « NO LIMIT BASKETBALL 2020 » avec Céline DUMERC.

Package stagiaire offert (équipement Adidas, cadeaux promotionnels)

Les frais de participation ne comprennent pas:

Le voyage est organisé individuellement par chaque participant(e) et n'est pas inclus dans les frais de participation. Les stagiaires sont tenus de rejoindre le camp par leur propre moyen, une navette sera mise en place en gare de Valence TGV.

TARIF 2020 CAMP MENEUSE DE JEU

Ce tarif intègre le montant de l'adhésion à l'association

Stage « Classic » U13 – U15 – U18 – Camp Off U15 – U18

Tarif pension complète	450 €
Tarif demi-pension (2 repas/jour) de 9h à 20h30 :	272 €
Tarif demi-pension (1 repas / jour) de 9h à 19h30	245 €

Stage « Elite » U15 - U18 - U20

Tarif pension complète	499 €
Tarif demi-pension (2 repas/jour) de 9h à 20h30 :	299 €
Tarif demi-pension (1 repas / jour) de 9h à 19h30	272 €

PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES:

- Transport gare via la gare de Valence TGV : **10€ l'aller, 15 € pour A/R**
- Arrivée la veille (le dimanche 5 Juillet 2020 entre 17h et 21h) : **58 €** (1 repas + petit déjeuner + nuit + Navette).
- Départ le lendemain (le samedi 11 Juillet 2020 entre 9h et 13h) **58 €** (1 repas + petit déjeuner + nuit + Navette).
- Clé USB avec les photos studios et entraînement : **20 €**

PAIEMENT :

Par carte bancaire

Par virement bancaire.

Par chèques vacances ANCV

Par chèque à l'ordre de «Training Basketball Céline Dumerc».

Un acompte de 200 euros est demandé, lors de l'inscription.

Le solde doit être envoyé le 5 juin 2019 au plus tard.

3 – CONDITIONS D'ANNULATION :

- En cas d'annulation jusqu'à 60 jours avant le Camp, le montant de 35 euros sera retenu, au titre de frais administratifs, pour la gestion du dossier.
- En cas d'annulation entre 59 et 30 jours avant le Camp, le montant de 100 euros sera retenu, au titre de frais administratifs pour la gestion du dossier.

- En cas d'annulation moins de 30 jours avant le Camp, 50% du montant de la facture sera retenu, si nous ne sommes pas en mesure de procéder au remplacement dans la catégorie concernée.
- En cas d'annulation moins de 5 jours avant le camp, ne permettant pas le remplacement de la stagiaire, 75% du montant de la facture sera retenu.

Aucun remboursement ne sera effectué après le début du Camp.

4 - DOCUMENTS A REMETTRE (à partir du 1^{er} Mai 2020),

- Un certificat médical, de moins de 3 mois, attestant de l'aptitude du stagiaire à pratiquer le basket et autres activités sportives.
- la fiche sanitaire de liaison dûment remplie à partir du carnet de santé de l'enfant (photocopie des vaccinations possible).
- Une attestation de responsabilité civile ou copie de l'attestation scolaire de garantie individuelle de l'enfant.
- Autorisation de décharge de droit à l'image.

En l'absence de ces documents indispensables, votre fille ne pourra participer au stage.

5 – ASSURANCE

L'assurance est l'affaire de chaque participante. Le camp décline toute responsabilité en cas de blessures, de maladie, de dommages matériels touchant les participants ou de tierces parties. Le camp décline toute responsabilité en cas de perte d'objets de valeur.

L'organisation souscrit une police d'assurance en responsabilité civile en qualité d'organisateur.

ASSISTANCE MEDICALE ET SOINS

En cas de traitement médical, merci de mettre dans un sac spécialement prévu à cet effet les médicaments ainsi que la prescription médicale qui seront confiés au responsable du camp qui sera le garant du respect de vos consignes en cas de traitement particulier.

Nous vous demandons également de déposer dans la valise le carnet de santé de votre enfant.

Nous vous rappelons qu'il est très important de remplir la fiche sanitaire médicale de votre enfant et d'y mentionner les particularités sanitaires qui vous semblent aller dans l'intérêt de son séjour.

La participante doit être en bonne santé et apte à s'adonner à une activité sportive. Le responsable légal doit informer l'organisateur d'éventuels problèmes de santé (allergies et/ou autres problèmes de santé) et de la prise régulière ou irrégulière de médicaments par la participante. Pour valider

définitivement l'inscription, Il est demandé de remplir consciencieusement la fiche sanitaire CERFA. Ce document vous sera rendu à l'issue du camp.

Cette fiche est confidentielle et n'est lue que par le personnel permanent de l'association qui est votre interlocuteur pour tout ce qui concerne la santé.

SECURITE

Les éducateurs et accompagnateurs ont la charge des enfants 24 h / 24 h et logent dans des chambres à côté des chambres des enfants. Les hébergements sont complètement privatisés, l'accès se fera par un système d'accréditation.

L'équipe d'encadrement est à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

6 – PROGRAMME DU CAMP 2020 - Planning Type (sous réserve de modification).

Lundi 6 juillet 2020

Accueil de 9h00.

Enregistrement entre 9h30 et 11h15 au complexe sportif « Vercors » à Bourg de Péage.

Évaluation individuelle et pré-collective.

13h15 Déjeuner, 14h30 17h30 Découverte de l'ensemble des modules de travail.

17h30 Pause détente goûter

1 8h00 – Opposition

20h00 Diner

22h15 Ouverture officielle au Lycée Terre d'Horizon.

Programme de la journée type (Mardi 7 Juillet au Jeudi 9 Juillet 2020).

07h45 : Réveil

08h15 : Petit-déjeuner

09h00 : Accueil

09h30 Ouverture, présentation invitée du jour, travail spécifique session collective

10h30 Ateliers techniques par groupe + apport théorique + PPG

13h00 14h00 Déjeuner

14h15 15h00 Session vidéo écran géant

15h00 17h00 Ateliers techniques + apport théorique + proprioception

17h00 17h30 Pause détente goûter

17h30 19h00 Concours, adresse, matchs

20h00 21h00 Diner

21h15 Retour dans les hébergements

22h15 Couché

Vendredi 10 Juillet 2020

07h45 Réveil

09h00 accueil petit déjeuner au complexe, avec l'ensemble du staff

09h45 Ouverture session présentation invité du jour

10h30 Ateliers techniques par groupe + apport théorique + PPG

13h00 14h00 Déjeuné

14h30 15h15 Finale concours

15h30 16h30 Matches
17h00 Clôture, dédicace, remise de diplôme
17h45 19h00 Départ

7 – LA VIE EN GROUPE

Répartition par groupes

L'organisateur tient compte des souhaits des participants (composition des chambres) dans la mesure du possible lors de la répartition par groupe. La répartition définitive relève cependant de l'unique compétence du directeur du camp.

Exclusion

Les instructions des entraîneurs et des responsables des groupes doivent être observées. En cas de non-respect des règles du Camp, de vol ou de vandalisme sur les installations du Camp, la direction du Camp se réserve le droit d'exclure les participantes concernés des activités sportives et de les renvoyer chez eux.

Important :

Tout objet de valeur (bijoux, téléphone portable, console de jeux, etc.) reste sous l'entière responsabilité de son propriétaire.

Par conséquent, l'association et ses représentants ne pourraient être tenus responsables de la dégradation ou de la perte de ce type de matériel.

L'argent de poche est confié à la mini banque tenue par la direction.

Communication

Les téléphones portables sont interdits pendant les repas et pendant les activités. Afin de préserver le sommeil de tous, il n'est pas envisageable que chaque stagiaire garde son mobile chaque nuit.

Aussi, si vous souhaitez joindre votre enfant ou s'il souhaite vous contacter, merci de privilégier plutôt les créneaux horaires en soirée entre 21 h 00 et 22 h 00.

Pour toute information concernant le séjour vous pouvez nous joindre à un numéro qui vous sera communiqué avant l'ouverture du camp.

Vous pouvez également nous écrire à l'adresse mail contact de l'organisation : campcelinedumerc@gmail.com

10 – CONTACT ORGANISATEUR

Camp CELINE DUMERC

315 Route de Serne

26300 JAILLANS

Tel : 06 51 26 93 37 ou 06.78.31.17.75

Mail : campcelinedumerc@gmail.com